



Accord du participe passé : Cod placé avant avoir

publié le 12/03/2012 - mis à jour le 30/11/2020

Descriptif :

Avec l'auxiliaire 'avoir', le participe passé s'accorde normalement avec le complément d'objet direct seulement si celui-ci est placé devant le verbe

La règle :



Quand faut-il accorder le participe passé avec le COD ? (Video Youtube)

ICI

Hop !

Des exercices Hop !

Hop !

Hop !

ICI